

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DRH/XM/RM/CF/S10-000530

☎ 03.28.82.63.32

Monsieur Fabrice DEWULF
Secrétaire Départemental
SGPEN CGT
Hôtel de Ville
59290 WASQUEHAL

Lille, le 28 JAN 2010

Objet : Congés supplémentaires au titre de l'année scolaire 2009-2010

Monsieur,

Vous m'avez saisi d'une demande d'attribution de jours de congés supplémentaires au titre de l'année 2009-2010.

Un débat d'ensemble sur les dispositions du règlement intérieur du 19 novembre 2009 a été conduit avec les partenaires sociaux. Un point d'équilibre a été trouvé et a conduit à un avis favorable du Comité technique paritaire.

Je vous propose donc de faire application du texte négocié, qui pose que les dispositions de l'article 8.3 concernant les congés supplémentaires entrent en vigueur le 1^{er} septembre 2010, avec la communication par l'autorité territoriale du nombre de jours concernés au Comité technique paritaire et l'intégration de ces éléments dans le cadre de l'élaboration de l'emploi du temps 2010-2011.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Xavier MAIRE

Directeur des Ressources Humaines